

Compte rendu du conseil municipal du 4 juin 2020

Ouverture de la séance à 19 h 00 par Pascal FROMONT, maire de la commune

Secrétaire de Séance : Marie BICHET

- **Appel des présents :** l'ensemble des conseillers est présent à l'exception de Maryline BENDLEWSKI (procuration Hubert LECERF), Stéphanie DELANNOY (procuration Stéphanie DUFERMONT) et Florence FRERE (procuration Anne DEBARGE)

- **Mise en place du huis clos pour cette réunion :**
 - approbation des conseillers municipaux à 22 voix. Daniel MONTOIS s'abstient.

- **Vote des taux d'imposition 2020.**

Proposition de ne pas augmenter les taux d'imposition.

 - approbation à l'unanimité des conseillers municipaux

- **Vote des subventions aux associations :**

Prise de parole de Dany DEREGNAUCOURT

 - AGDC : Marie-Paule DHONDT faisant partie du bureau de cette association, elle ne participe pas au vote.
 - approbation des conseillers municipaux à 19 voix. Daniel MONTOIS et Anne DEBARGE et Florence FRERE s'abstiennent.

 - Amicale Laïque : Patrick RAPPASSE et Anne DEBARGE faisant partie du bureau de cette association, ils ne participent pas au vote.
 - approbation des conseillers municipaux à 21 voix

 - Amicale Laïque section bibliothèque : Anne DEBARGE et Patrick RAPPASSE faisant partie du bureau de cette association, ils ne participent pas au vote.
 - approbation des conseillers municipaux à 21 voix

 - APE Ecole Léon LAMBERT: Stéphanie DUFERMONT faisant partie du bureau de cette association, elle ne participe pas au vote.
 - approbation des conseillers municipaux à 22 voix

 - APEL Ecole Saint Joseph :
 - approbation à l'unanimité des conseillers municipaux

 - APES Ecole Saint Joseph (subvention école) : Hubert LECERF et Pascal FROMONT faisant partie du bureau de cette association, ils ne participent pas au vote

- approbation des conseillers municipaux à 17 voix. Anne DEBARGE, Florence FRERE et Patrick RAPPASSE sont contre. Daniel MONTOIS s'abstient.
- APES Saint Joseph (subvention cantine) : Hubert LECERF et Pascal FROMONT faisant partie du bureau de cette association, ils ne participent pas au vote.
 - approbation des conseillers municipaux à 17 voix. Daniel MONTOIS et Patrick RAPPASSE s'abstiennent. Anne DEBARGE en son nom et pour Florence FRERE est contre.
- Asso sportive coutichoise :
 - approbation à l'unanimité des conseillers municipaux
- Asso UNC : Pierre LAURENT faisant partie du bureau de cette association, il ne participe pas au vote.
 - approbation des conseillers municipaux à 22 voix
- Au fil et en mesure :
 - approbation à l'unanimité des conseillers municipaux
- Chti'tiger : Olivier SERGENT et Pierre LAURENT faisant partie du bureau de cette association, ils ne participent pas au vote.
 - approbation des conseillers municipaux à 21 voix
- Club Amitié Loisirs :
 - approbation à l'unanimité des conseillers municipaux
- Des mains et des idées :
 - approbation à l'unanimité des conseillers municipaux
- Focus Pévèle :
 - approbation à l'unanimité des conseillers municipaux
- Gymnastique Espace en Pévèle : Patrick RAPPASSE faisant partie du bureau de cette association, il ne participe pas au vote.
 - approbation des conseillers municipaux à 22 voix
- La Pétanque coutichoise : André COCQUEEL faisant partie du bureau de cette association, il ne participe pas au vote.
 - approbation des conseillers municipaux à 22 voix
- La Lyre coutichoise : Hubert LECERF et Florence FRERE faisant partie du bureau de cette association, ils ne participent pas au vote.
 - approbation des conseillers municipaux à 21 voix
- La Pastourelle :

→ approbation à l'unanimité des conseillers municipaux

○ Les Ailes filantes :

→ approbation à l'unanimité des conseillers municipaux

○ Les Anches P :

→ approbation à l'unanimité des conseillers municipaux

○ Les Scrap'ichoises :

→ approbation à l'unanimité des conseillers municipaux

○ Rock Pop et Cie :

→ approbation à l'unanimité des conseillers municipaux

○ Tennis Club Coutiches : Stéphanie DUFERMONT et Anne DEBARGE faisant partie du bureau de cette association, elles ne participent pas au vote.

→ approbation des conseillers municipaux à 21 voix

- **Vote du budget primitif de la Commune pour 2020 :**

Présentation du budget par Dany DEREGNAUCOURT et précisions de certains points :

- 6042 D Achat de prestations de service : diminution des charges de la cantine due au COVID-19 puisque l'école a été fermée pendant deux mois

- 60612 D Energie – Electricité : augmentation due à la régularisation de charges de gaz pour le presbytère

- 60631 D Fournitures d'entretien : augmentation des frais d'entretien due au COVID-19

- 60632 D Fourniture de petit équipement : augmentation en raison de travaux en régie prévus

- 6068 D Autres matières et fournitures : augmentation en raison de travaux en régie prévus

- 615231 Voiries : augmentation en raison de la réfection des voiries

- 6184 D Versement à des organismes de formation : augmentation due à l'embauche d'un apprenti

- 6283 D Frais de nettoyage des locaux : augmentation en raison du nettoyage de l'école Léon Lambert suite au COVID-19

- 6413 D Personnel non titulaire : augmentation due à l'embauche du personnel d'été et deux autres personnes
- 6531 D Indemnités des maires et conseillers : augmentation imposée par le législateur
- 657362 D CCAS : la cotisation avait été diminuée car le CCAS bénéficiait de gains dus à la location de tonnelle. Cette année, en raison du COVID-19, il n'y a pas eu de location. Par ailleurs, suite à la crise sanitaire, des besoins supplémentaires pourraient se faire ressentir chez des particuliers.
- 6718 D Autres charges exceptionnelles : charges éventuelles liées au DAB
- 7381 D Taxe additionnelle aux droits de mutation : diminution prévue car il existe un risque de baisse des ventes immobilières liées au COVID-19.
- Dépenses en investissement : Fonds de transition des entreprises : Dans le cadre de la crise sanitaire, la CCPC a décidé de mettre en place des subventions à hauteur de 1000 € pour les entreprises et des prêts d'honneur à taux 0. La commune pouvant abonder cette somme, elle en a décidé ainsi pour aider les entreprises.
- Couverture tennis : aucune somme n'a été payée ou avancée pour ce projet, à ce jour. Un dossier de subvention a été fait pour connaître le montant des subventions : (150000 € par la région, 300000 € par le département et 90000 € par la FFT soit 540000 € de subventions). Il a été convenu avec le club de tennis que la commune n'interviendrait qu'à hauteur de 20%, maximum. Le reste devant être obtenu par des subventions. L'appel d'offre va être prochainement lancé. Le projet sera présenté aux conseillers municipaux.

→ Approbation du budget 2020 à 20 voix : Anne DEBARGE, Daniel MONTOIS et Florence FRERE s'abstiennent

- **Demande de subvention au titre de la réparation des amendes de police de l'année 2019 et de l'aide à la sécurisation des routes départementales en agglomération :**

→ approbation à l'unanimité des conseillers municipaux

- **Désignation des délégués à la FEAL :**

Candidat : Hubert LECERF titulaire et Pierre LAURENT suppléant :

→ approbation des conseillers municipaux à 19 voix. Daniel MONTOIS, Anne DEBARGE, Florence FRERE, Patrick RAPPASSE s'abstiennent.

- **Désignation des 2 délégués titulaires et deux délégués suppléants au syndicat intercommunal d'aide à l'enfance inadaptée :**

Candidats titulaires : Marie Paule DHONDT et Laurence PLAISANT,

Candidats suppléants : Muriel CHARLET et Stéphanie DUFERMONT

→ approbation des conseillers municipaux à 19 voix. Daniel MONTOIS, Anne DEBARGE, Florence FRERE, Patrick RAPPASSE s'abstiennent.

- **Désignation d'un délégué titulaire et d'un délégué suppléant au syndicat mixte de gestion du Parc naturel régional Scarpe Escaut :**
Candidat titulaire : Anne DEBARGE
Candidat suppléant : Mathieu DELPORTE
→ approbation des conseillers municipaux à 18 voix. Pierre LAURENT, Claudie SIROS, Hubert LECERF, Dany DEREGNAUCOURT, Maryline BENDLEWSKI s'abstiennent.

- **Désignation d'un délégué à la défense :**
Candidat : Olivier SERGENT
→ approbation des conseillers municipaux à 22 voix. Daniel MONTAIS s'abstient

- **Désignation d'un grand électeur appelé à constituer le collège départemental au titre de la compétence « Défense Extérieure contre l'incendie »**
Candidat : Claudie SIROS
→ approbation des conseillers municipaux à 22 voix. Daniel MONTAIS s'abstient

- **Délibération annuelle autorisant le recrutement d'agents contractuels sur des emplois non permanents pour faire face à un besoin lié à un accroissement saisonnier d'activité :**
→ approbation à l'unanimité des conseillers municipaux

- **Création d'une place de stationnement pour « Taxi » Rue de l'Houssoye n°26**
Proposition de ne pas faire payer le droit de stationnement et de laisser à sa charge toutes les fournitures de voiries.
→ approbation à l'unanimité des conseillers municipaux

- **information que deux décisions ayant valeur de délibération ont été prises pendant l'état d'urgence sanitaire :**
 - la décision n°2020_1205 relative à l'acceptation de la délégation exceptionnelle de la compétence en matière d'aide aux entreprises
 - la décision n°2020_1305 relative à la signature d'une convention avec ILMS afin d'accompagner les entreprises dans le cadre des conséquences économiques de la crise du COVID-19

Levée de séance à 20 h 55

